



ONU CONGO

FLASH

N°107 Janvier - Février 2024



NATIONS UNIES
RÉPUBLIQUE DU CONGO



Bulletin d'information sur les activités
du Système des Nations Unies
en République du Congo



Les Nations Unies aux côtés du Gouvernement face aux inondations



Face aux pires inondations enregistrées depuis 1961 en raison de la crue des eaux du fleuve Congo, le Gouvernement de la République du Congo a déclaré l'état d'urgence humanitaire, le 29 décembre 2023. Neuf départements sur 12 ont été impactés, avec la Likouala, la Cuvette, les Plateaux, le Pool, Pointe-Noire et Brazzaville parmi les plus affectés. Les inondations sont récurrentes au Congo, mais le niveau de destruction, cette année, est catastrophique a déclaré M. Chris Mburu, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies au cours d'un point de presse, le 23 janvier 2024 à Brazzaville, ajoutant qu'avec les change-

ments climatiques, on peut s'attendre au pire dans le futur.

En réponse à cette situation, M. Mburu a confirmé que le fonds d'urgence humanitaire des Nations Unies (CERF) a accordé 3.6 millions de dollars (2 milliards 600 millions de F CFA) au Congo en vue d'aider à couvrir les besoins urgents de 270.000 personnes affectées par les inondations. M. Mburu, en sa qualité de président du bureau du forum des partenaires au développement du Congo (FPAD), a invité les membres du forum à la solidarité avec le Gouvernement et les populations affectées.

Plus de 1,79 million de personnes ont été affectées et d'importants dégâts

occasionnés aux infrastructures de base – comme les écoles, les centres de santé et les structures publiques – et aux moyens de subsistance des populations. Plus de 525 400 personnes nécessitent une assistance humanitaire, dont 66 pour cent dans la Likouala. Environ 5000 hectares de terres cultivées ont été inondées.

Un plan de réponse de trois mois a été développé par le Gouvernement, identifiant six secteurs d'intervention prioritaires suite à l'évaluation rapide des besoins humanitaires menée en janvier 2024 avec l'appui des agences des Nations Unies. /-

Publication du rapport des résultats 2023 et signature des plans de travail



s'assurer que la réponse du SNU soit inclusive et ne laisse personne de côté.

A cette occasion, M. Denis Christel Sassou-Nguesso, Ministre de la Coopération internationale et du Partenariat Public Privé et M. Chris Mburu, Coordonnateur Résident des Nations Unies, ont signé les plans de travail annuel (PTA) 2024 actualisés et alignés aux priorités nationales. Les participants ont formulé des recommandations pour la mise en œuvre des activités en 2024. Le SNU accompagne le Congo dans sa marche vers la réalisation de l'Agenda 2030 sur les ODD./-

Les résultats de la mise en œuvre en 2023 du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF révisé 2022-2026) ont fait l'objet d'un atelier de validation qui a rassemblé les experts du Gouvernement et du Système des Nations Unies du 5 au 6 février 2024 à Brazzaville.

Le rapport annuel des résultats de l'UNDAF de cette réunion a permis d'apprécier la contribution des agences du Système des Nations Unies à l'exécution du Plan National de Développement (PND 2022-2026). Le PND reflète la vision stratégique du Gouvernement pour les prochaines cinq années, centrée sur la création d'une économie solide, diversifiée et résiliente, prônant une croissance inclusive et un développement durable.

Cet atelier a constitué également

une opportunité de faire le bilan de l'année 2023, identifier les actions prioritaires pour les deux années de mise en œuvre restantes, afin de





L'UNICEF, le Gouvernement et leurs partenaires célèbrent la Journée Mondiale de l'Enfance



©UNICEF 2023/Congo/A. Twiringiyimana

Une vague bleue a déferlé le 20 novembre sur le siège du nouveau Parlement à l'occasion de la commémoration du 34ème anniversaire de la Convention Relative aux droits de l'Enfant.

Le programme a été riche grâce à une célébration durant laquelle les fantés étaient à l'honneur : série de questions/réponses orales entre plusieurs Députés Juniors et différents membres du Gouvernement, un intermède musical, du slam ainsi qu'une animation théâtrale. Cette journée a également été l'occasion de mieux faire connaître un texte capital : l'Observation Générale n°26. Ce texte affirme que la crise climatique que nous vivons est aussi une crise des droits des enfants, principales victimes du réchauffement climatique qu'ils n'ont pourtant en aucun cas provoqué. Ce document qui fera date déclare explicitement que les enfants ont droit à un environnement propre, sain et durable, et souligne l'obligation pour les Gouvernements de protéger les droits de chaque enfant face à l'impact du changement climatique et à la dégradation de l'environnement./-

Mavimpi ya Mbote (la bonne santé) : un an d'existence et des résultats prometteurs



©UNICEF 2023/Congo/A. Twiringiyimana

Il y a un an, l'UNICEF en partenariat avec le Ministère de la Santé et de la Population lançait Mavimpi Ya Mbote, une approche décentralisée de management stratégique de district sanitaire à partir d'une solution digitale centrée sur la santé de la mère et de l'enfant.

Le 25 novembre, UNICEF Congo Brazza et le Ministère de la Santé et de la Population étaient de retour au District Sanitaire n°4 de Loandjili à Pointe-Noire pour l'évaluation de la qualité de soins et plus encore pour la certification des centres de santé ainsi que pour récompenser ces agents de santé qui font la différence en sauvant la vie des mamans et des bébés. Deux centres ont atteint plus de 80% des critères de performance de qualité des soins maternels, néonataux et infantiles : ceux de Mbota et de Loandjili./-

Présentation du rapport des violences basées sur le genre



©UNICEF 2023/Congo

Prévenir et mettre fin aux violences basées sur le genre à l'endroit des enfants et des adolescents en République du Congo, est le double objectif que vise le gouvernement congolais avec l'appui de l'UNICEF au Congo. Pour atteindre cet objectif de mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violences et de torture dont sont victimes les enfants, l'UNICEF a réalisé une étude dont le rapport a été présenté à la presse le 29 décembre 2023. Celle-ci était co-animée par Madame Cinthia ACKA DOUABELE, Cheffe Éducation, Protection et Développement des adolescents, UNICEF, de Madame Nuptia MBEMBA, Représentante du Ministère de la Promotion de la Femme et de Monsieur Roméo MBENGOU, Juriste. En outre Mariusca Moukengue, artiste de slam et championne UNICEF pour la protection des enfants, a mis son talent au service de cette conférence./-



UNICEF lance mavimpi ya mboté à Brazzaville



Session de formation des relais communautaires -UNICEF/2024/Cisse

Après l'expérience pilote réussie de Loandjili, l'approche Mavimpi Ya Mbote a été lancée le 16 janvier à Brazzaville, précisément à la Direction Départementale de la Santé de Brazzaville. Mavimpi Ya Mboté est une approche très innovante soutenue par une solution digitale qui sert d'outil majeur de pilotage stratégique et de gouvernance du district sanitaire.

Cette approche a 3 objectifs principaux : l'amélioration de la qualité des pratiques professionnelles, la fourniture de soins conformes aux normes et l'implication des communautés dans l'identification des solutions aux problèmes concernant leur santé. Dans ce cadre, 30 cadres des Directions Départementales des soins et services de santé, District Sanitaire et Hôpitaux de référence ont acquis des connaissances et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre efficacement les différentes activités/étapes du processus.

20 relais communautaires du District Sanitaire de Makélékélé dans le cadre de l'approche MavimpiYaMbote ont été formés sur les pratiques familiales essentielles, la prise en charge en communauté de cas simples, en particulier 3 principales maladies tueuses d'enfants au Congo (paludisme, diarrhée et infections respiratoires)./-

UNICEF et Airtel Congo Inaugurent le laboratoire numérique Don Bosco



Le Ministre en charge de la Jeunesse, Le DG Airtel Congo et la Représentante de l'UNICEF au Congo dévoilent la plaque du nouveau laboratoire numérique du Centre de formation professionnelle Don Bosco - UNICEF/2024/TWIRINGIYIMANA

Le Centre de formation professionnelle Jean Bosco de Massengo fait partie des 16 écoles et centres de formation des jeunes qui ont été dotés d'un laboratoire numérique et connectés à internet grâce à l'appui d'Airtel Africa visant à accélérer l'apprentissage numérique en connectant les écoles à Internet et en assurant un accès gratuit aux plateformes d'apprentissage, et dont le Congo est bénéficiaire. Les plateformes comme Learning Passport et YouthConnect Congo seront mises à la disposition des jeunes, dans ces centres, pour leur permettre d'avoir accès à une diversité d'offres de formation et d'emploi décentes. L'objectif fixé est de former au minimum 300 jeunes par centre d'ici la fin de l'année et donc au total 1800 jeunes congolais./-

L'UNICEF mobilisé face aux inondations



Sur la route d'Oyo à Mossaka, les staffs UNICEF en action - UNICEF/2024/TWIRINGIYIMANA

Afin de fournir une assistance humanitaire appropriée aux populations victimes de ces inondations, suite à l'état d'urgence déclaré par le Gouvernement le 29 décembre 2023, l'UNICEF a acheminé des intrants de réponse d'urgence notamment les intrants de traitement de l'eau, des kits WASH destinés aux ménages les plus vulnérables, les intrants de santé et de nutrition mais également des kits éducatifs et scolaires et des espaces temporaires d'apprentissage dans les départements de la Likouala, Cuvette et Plateaux. 25 tonnes d'intrants ont déjà été acheminés dans les zones d'intervention notamment les départements de la Likouala, de la Cuvette et des Plateaux dont 15 tonnes à bord du bateau affrété par le Gouvernement. Les équipes de l'UNICEF sont par ailleurs mobilisées sur le terrain pour renforcer le déploiement des interventions qui se font en collaboration avec 7 partenaires de mise en œuvre. A travers ses efforts, l'UNICEF s'est fixé pour objectif de porter assistance à 170 000 personnes affectées, dont 100 000 enfants./-



La coopération Sud-Sud au cœur du développement de l'agriculture



La première réunion du Comité de Pilotage du projet « Renforcer l'accès des petits producteurs de la République du Congo aux marchés locaux à travers la coopération Sud-Sud » s'est tenue le 19 décembre dernier à Brazzaville, sous le patronnage du Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche et en présence de l'ambassadeur du Brésil, du Coordonateur du Système des Nations Unies et du Directeur Pays Adjoint du PAM en République du Congo.

Cette session a permis aux parties prenantes de valider les plans de travail et de

dépenses de la première année de ce projet de deux ans, résultat d'un partenariat entre le Dispositif Inde-Brazil-Afrique du Sud pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim (Fonds IBSA), le Gouvernement de la République du Congo, le Gouvernement du Brésil et le PAM.

D'un montant d'environ 600 millions de francs CFA, le projet vise à contribuer à une sécurité alimentaire et nutritionnelle autosuffisante en République du Congo, en améliorant les moyens de subsistance des petits exploitants agricoles et en renforçant leur accès aux marchés locaux, tout en augmentant l'accès

des écoliers à un régime alimentaire plus diversifié et plus nutritif.

Motivé par la demande du Gouvernement de la République du Congo de participer à la Coopération Sud-Sud, ce projet est aligné sur le Plan National de Développement (2022-2026). Il permettra au Gouvernement congolais – en particulier les agents des ministères en charge de l'agriculture et de l'éducation – de tirer parti de la richesse de l'expertise et des innovations disponibles au Brésil en matière d'agriculture familiale et d'alimentation scolaire. Il sera mis en œuvre dans les départements de la Bouenza, des Plateaux et du Pool.

"Les petits producteurs sont d'une importance cruciale mais ils ont encore du mal à accéder aux marchés locaux. Ainsi, en facilitant cet accès, nous cherchons également à faciliter l'introduction de leurs produits sur ces marchés, en valorisant les producteurs" a déclaré Monsieur Paul Valentin Ngobo, ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche lors de la première réunion du Comité de Pilotage./-

Lancement d'un projet de maraîchage dans le département du Pool



Le PAM a lancé un projet d'appui à la relance de la production maraîchère dans les districts de Mindouli et Kindamba (Pool), impliquant près de 1500 petits producteurs. Mis en œuvre avec l'appui technique de la fondation Niosi et en collaboration avec la Direction Départementale de l'agriculture du Pool, ce projet permettra à ces maraîchers d'augmenter leur superficie agricole, leur productivité et leurs ventes de choux, poivrons, gombos, aubergines, piments et autres cultures sur les marchés voisins. En attendant les premières récoltes, le PAM effectue des transferts monétaires aux agriculteurs participants afin de répondre à leurs besoins alimentaires immédiats et à ceux de leur famille, soit environ 8000 personnes. « Cette aide va nous permettre d'étendre notre zone de maraîchage en passant d'un demi hectare à un hectare et demi. Nous pourrions aussi acheter une motopompe, des tuyaux et des semences dont nous avons vraiment besoin. » témoigne Yinga Boniface, agriculteur faisant partie du groupement « Mingembo travaille ».

L'Assistance Alimentaire pour la création d'Actifs est un programme essentiel du PAM qui répond aux besoins immédiats des communautés vulnérables, tout en promouvant la création d'actifs qui permettront d'améliorer la sécurité alimentaire et la résilience à long terme./-

Projet d'adaptation au changement climatique : comités de suivi technique locaux mis en place



Crédit photo: WFP/Adomis MOULOUNDA

Une mission menée conjointement par la Direction Nationale du Projet « Renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo » et le Programme Alimentaire Mondial (PAM) a été effectuée en janvier 2024 dans la Bouenza, la Sangha et la Likouala. Cette mission a permis d'informer et de sensibiliser les autorités locales sur

l'avancement des activités du projet, de leur présenter les Assistants à la Coordination Locale et de mettre en place les comités de suivi technique locaux dans les trois départements ciblés par le projet. Ces comités rassemblent des Délégués Départementaux de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'environnement et du développement durable, de la météorologie, de l'économie forestière, de la promotion des peuples autochtones et de la

promotion de la femme ; ainsi que les autorités administratives locales, la société civile et le secteur privé intervenant dans les zones couvertes. Ils assureront le suivi de proximité de la réalisation des plans de travail trimestriels et annuels.

Mis en œuvre en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo sur la période 2022-2027, le projet « Renforcer les capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vulnérables vivant dans le Bassin du Fleuve Congo » vise à améliorer l'adaptation, la sécurité alimentaire et la résilience au changement climatique des communautés vulnérables, avec un accent particulier sur les populations autochtones et les petits exploitants agricoles vivant dans la Bouenza, la Sangha et la Likouala. Il est financé par le Fonds d'Adaptation et a été officiellement lancé en février 2022 en présence de Madame Arlette Soudan-Nonault, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo./-

Début des échanges avec les communautés pour le projet soutenu par le Fonds IBSA



Crédit photo: WFP/Jules MANGUENGUE

En février, le PAM a mené la première mission de reconnaissance du projet « Renforcer l'accès des petits producteurs de la République du Congo aux marchés locaux à travers la coopération Sud-Sud » financé par le Dispositif Inde-Brésil-Afrique du Sud pour l'atténuation de la pauvreté et la lutte contre la faim (Fonds IBSA). L'équipe a visité la Bouenza et le Pool, deux des départements ciblés par le projet, et a échangé avec les autorités locales et les services techniques, les inspecteurs et directeurs d'école et les petits producteurs, afin de mieux comprendre leurs activités actuelles, les défis et les opportunités liés à l'intégration de la production agricole locale dans le programme d'alimentation scolaire. Les premières conclusions de cette mission aideront l'équipe à développer les critères d'identification des districts où le projet sera mis en œuvre dans les trois départements ciblés par le projet.

"Ce nouveau projet visant à renforcer les capacités et la production locale des petits exploitants afin de les associer au programme d'alimentation scolaire est le bienvenu dans notre commune urbaine", a déclaré Gaston Mampass, maire de Mindouli.

Lancé en décembre 2023, ce projet contribuera à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des petits producteurs et des enfants d'âge scolaire, en renforçant les capacités des ministères de l'agriculture et de l'éducation à développer un programme d'alimentation scolaire basé sur la production locale et l'agriculture familiale./-



L'UNFPA mobilise des équipes humanitaires pour répondre à la crise des inondations dans six départements du pays



Dans une réponse rapide et coordonnée à la crise des inondations touchant neuf départements du pays, l'UNFPA en collaboration avec le Système des Nations unies au Congo et le gouvernement congolais, a déployé des équipes humanitaires multidisciplinaires.

Ces professionnels engagés entament leur mission dans six des neuf départements affectés par les pluies diluviennes, apportant leur expertise pour répondre aux besoins urgents des populations. La situation actuelle est alarmante, avec plus de 350 000 personnes touchées par ces inondations dévastatrices. Ces équipes de l'UNFPA joueront un rôle crucial en fournissant des services de santé sexuelle

et reproductive, ainsi qu'en mettant en place des programmes pour lutter contre les violences basées sur le genre dans ces régions durement frappées.

"Nous comprenons l'urgence de la situation et sommes déterminés à apporter un soutien essentiel, c'est la raison de votre départ sur terrain", a déclaré Chris Mburu, Coordonnateur Résident de l'UNFPA.

Avant le départ des équipes, il a souligné l'importance de leur mission et a assuré que toutes les ressources nécessaires sont mobilisées pour garantir une réponse efficace et rapide. Les équipes humanitaires sont composées de membres qualifiés, dont des sages-femmes expertes dans les situations d'urgence, des psychologues formés pour offrir un soutien mental crucial, et des animateurs socio-com-

munautaires travaillant en étroite collaboration avec les communautés touchées.

Les humanitaires partagent un sentiment d'urgence et de détermination.

"Nous sommes ici pour soutenir les communautés dans le besoin, en particulier les femmes et les filles qui sont souvent les plus vulnérables dans ces situations d'urgence", explique Narice NSIMBA, sage-femme déployée à Kindamba, dans le département du Pool.

"Chaque geste compte et peut faire une différence significative", a-t-elle ajouté.

Le départ des équipes humanitaires est un acte concret de solidarité face à la crise, et l'impact attendu sur la vie des personnes touchées est immense. Les membres des équipes expriment leur engagement envers la mission et leur volonté de travailler main dans la main avec les communautés locales pour relever les défis.

Au cœur de cette réponse humanitaire, l'UNFPA s'efforce d'assurer que les besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles sont pris en compte, en mettant en œuvre des stratégies adaptées à la situation et en garantissant l'accès aux services essentiels.

Alors que les équipes entament leur mission, elles portent l'espoir d'un avenir plus résilient pour les communautés touchées par cette catastrophe naturelle. Leur travail acharné, combiné à la solidarité mondiale, contribuera à alléger les souffrances et à reconstruire la vie de milliers de personnes affectées./-

RGPH-5: Publication des résultats par le Gouvernement



Un atelier de préparation des résultats préliminaires du recensement général de la Population (RGPH) s'est tenu durant dix jours, du 6 au 16 décembre derniers à Kintélé, dans le département du Pool, avec l'appui technique de l'UNFPA. Cette session marque une étape cruciale dans la production des

résultats préliminaires du recensement.

Au terme de cet atelier, le gouvernement a publié les résultats préliminaires du RGPH le 29 décembre 2023.

Avec cette réalisation, la République du Congo fait partie des pays les plus rapides en Afrique pour avoir réussi à organiser les trois principales activités

(dénombre principal, enquête poste censitaire et publication de résultats préliminaires) en une période de juste sept mois, tout en réalisant la totalité des activités d'assurance qualité recommandées par les Nations Unies en matière de recensement.

Les facteurs principaux de cette performance sont :

- L'engagement politique et financier fort du Gouvernement soutenu par le leadership efficace du Ministère du Plan, de la statistique et de l'Intégration Régionale dans la conduite de l'opération ;
- L'utilisation de la technologie contemporaine de collecte numérique et géoréférencée des données (Tablettes et GPS) ;
- L'engagement et l'efficacité des techniciens nationaux impliqués dans le processus et (iv) l'appui de la Banque Mondiale.

L'UNFPA est fière d'avoir contribué à cette réussite au côté du gouvernement./-

Riposte nationale contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme



Un atelier stratégique, destiné à renforcer la riposte congolaise contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme, s'est tenu à Pointe-Noire cette semaine. Organisé par le PNUD, cet événement a réuni divers acteurs, engagés dans la lutte contre ces trois pandémies, et venus du ministère de la Santé et de la Population, du Programme national de lutte contre le sida (PNLS), du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT), ainsi que des partenaires au projet.

Cet atelier avait pour objectif principal de définir et mettre en œuvre des plans d'action concrets pour l'année 2024 qui s'insèrent dans le cadre de la subvention GC7 du Fonds mondial qui est destinée à améliorer, au niveau global, les différentes réponses nationales contre les trois pandémies, notamment par la mise en œuvre d'activités de prévention et de prise en charge. Au Congo, la subvention d'une durée de trois ans (1er janvier 2024 au 31 décembre 2026) doit servir à financer le Projet d'appui au renforcement de la riposte nationale au VIH, à la tuberculose et au paludisme.

En ce qui concerne la lutte contre le VIH, les objectifs de la subvention GC7 incluent :

- la réduction à plus de 50 % des nouvelles infections d'ici à la fin de 2027 ;

- la diminution de la mortalité liée au VIH/SIDA d'au moins 30 % par rapport aux niveaux de 2022 ; et

- l'amélioration de l'accès aux services de prévention et de traitement en surmontant les obstacles liés aux droits de l'homme et au genre.

S'agissant de la lutte contre la tuberculose, la subvention vise à :

- augmenter la couverture du traitement antituberculeux ;

- garantir un taux de succès thérapeutique d'au moins 90 % pour les patients traités ;

- améliorer la notification et la communication des données sur la tuberculose, ainsi qu'à étendre le soutien social aux patients.

Parallèlement, l'allocation C19RM se destine à



renforcer les systèmes de santé pour parvenir à une résilience pérenne, en accompagnant la transition de la riposte au COVID-19 vers la préparation aux pandémies et en adoptant des approches intégrées de mise en œuvre.

Lors de l'atelier, les échanges entre les participants ont été intenses et fructueux. C'est à partir des leçons apprises des subventions précédentes (GC6), et rapportées par les différents intervenants, qu'ont été discutés les plans de travail de l'année 2024, et examinées les modalités de gestion et de suivi de la mise en œuvre de la subvention GC7. Une attention particulière a été portée à l'approche des « sites à haut volume » comme stratégie clé garantissant l'efficacité des activités de lutte contre le VIH/Sida, la tuberculose et le paludisme.

En conclusion de cet atelier, plusieurs recommandations ont été faites par les participants, afin de renforcer la riposte nationale contre ces pandémies, notamment par un dialogue accru entre les différents acteurs de la riposte, et débouchant sur un nouveau style de travail plus collaboratif, et un suivi rigoureux des données programmatiques et de gestion. Ces efforts sont essentiels pour améliorer la santé publique et réduire la prévalence de ces maladies en République du Congo.



Etats généraux de l'éducation nationale, de la formation et de la recherche sous l'égide de l'UNESCO



PRIMAIRE HAUT-COMMISSARIAT A L'ORGANISATION DES ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE DES NATIONALES DES ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE SOUS LE HAUT PATRONAGE DU PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT BRAZZAVILLE DU 25 AU 29 JANVIER 2024 - PALAIS DES CONGRES

Les Etats Généraux de l'Education Nationale au Congo ont eu lieu du 25 au 29 Janvier 2024 à Brazzaville en présence du Premier Ministre, M. Anatole Collinet Makosso, avec l'appui de l'UNESCO et des autres partenaires au développement.

Dans ce cadre, l'UNESCO a mis à la disposition du gouvernement congolais son expertise technique internationale pour contribuer significativement à l'aboutissement de ce processus en trouvant des solutions idoines aux problèmes de l'école congolaise.

Ces Assises nationales ont permis d'instaurer un dialogue entre les décideurs, les acteurs, les partenaires du système éducatif et ceux de la recherche scientifique qui tous, d'un commun accord, ont obtenu un consensus autour des actions à mener par le gouvernement congolais en vue de la préconisation, de la réforme et des initiatives à entreprendre par l'Etat.

Le Congo, comme d'autres pays africains, va accroître l'allongement de la scolarité obligatoire

et son corollaire ; assurer l'accès de tous à une éducation de qualité et promouvoir les responsabilités d'apprentissage tout au long de la vie. La promotion des approches d'enseignement général, technique et professionnelle dès le cycle primaire et la revalorisation de la profession d'enseignant par l'application du statut particulier conformément au décret n°2018-467 du 19 novembre 2018 portant statut particulier des agents du cadre de l'édu-

cation nationale comptent parmi les recommandations de ces assises.

De même, l'on peut citer la construction des infrastructures scolaires et universitaires viables et modernes, des écoles spécialisées dans chaque département en tenant compte de ses potentialités et de ses spécificités ainsi que l'obligation de l'éducation civique et morale à tous les cycles puis comme matière d'évaluation aux examens d'Etat./-



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Ce bulletin d'information est un produit du Groupe Communication, réalisé par le Centre d'Information des Nations Unies (UNIC Brazzaville) sous la supervision du Coordonnateur Résident des Nations Unies.

 congo.un.org/fr

 https://twitter.com/UN_Congo

 <https://www.facebook.com/UNRepduCongo>

Tél: (242) 06 661 20 68 - B. P.: 13 210